



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



17015652

MONITEUR BELGE

19-01-2017

ELGISCH STAATSBAD

TRIBUNAL DE COMMERCE

12 JAN. 2017

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : **0430444923**

Dénomination

(en entier) : **Vanderlinden - Holemans**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**

Adresse complète du siège : **Rue de l'Industrie 4, 1301 Bierges**

Objet de l'acte : Révocation du Gérant

Assemblée générale extraordinaire du 20 Décembre 2016

Sont présents:

- Vanderlinden Alice
- Vanderlinden Mia
- Vanderlinden Rosette
- Vanderlinden Henri
- Van Gestel Gilbert

L'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2016 est ouverte sous la présidence de monsieur Vanderlinden Henri, gérant.

Il constate que toutes les actions sont représentées et que l'assemblée générale extraordinaire sait prendre des décisions valables.

L'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2016 prend note de la révocation volontaire du gérant Vanderlinden Alice et ce à partir du 01 janvier 2017.

L'agenda étant épuisé, l'assemblée générale extraordinaire est clôturée.

Les gérants,

Vanderlinden H.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/01/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).